

Compte rendu de réunion
Comité de pilotage du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS)

Lieu : Société de transport de Sherbrooke, Salle du conseil

Date : 22 février 2017

Heure : 12 h

Présents :

Huguette Dallaire	STS
Alexandre Demers	CREE
Nicole Bergeron	Présidente du CCU
Joanna M'Seffar	MTQ
Louis-André Neault	STS
Bruno Vachon	Président CMDS
Véronique Bisailon	Université de Sherbrooke
Caroline Gravel	Ville de Sherbrooke
Denis Marcotte	CSRS
Nathalie Larose	STS
Manon Désaulniers	Cégep de Sherbrooke
Kim Houle	CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Absent :

Jérémy Dépeault Commerce Sherbrooke

Rédigé par : Nathalie Larose

Ordre du jour

1.	Accueil et mot de bienvenue;	
2.	Compte rendu de la rencontre du 18 novembre 2016	Suivi
3.	Bilan de la mobilité durable	Suivi
4.	Sondage sur le covoiturage - Rapport	Suivi
5.	Forum sur la mobilité intelligente	Information
6.	Mai, mois du vélo	Information
7.	Présence de Sherbrooke Ville en santé - rôle	Décision
8.	Tour de table – Projets des partenaires en lien avec le PMDS	Information
9.	Varia a) Voie cyclable sur le viaduc de la 12 ^e avenue – Autoroute 610	Demande
10.	Date de la prochaine rencontre	Décision

Début de la réunion – 12 h 12

1. Accueil et mot de bienvenue

M. Bruno Vachon préside la réunion et souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Compte rendu de la rencontre du 18 novembre 2016 – suivi

Les membres du comité ont pris connaissance du compte rendu.

Suivi du point 2 – Définition de la mobilité durable :

Aucun nouvel élément ni proposition n'a été reçu par le CMDS à cet effet. Il est suggéré que la définition proposée par le CIUSSSE-CHUS en 2016 soit celle utilisée par les membres du CMDS pour l'instant et qu'elle soit bonifiée.

Suivi du point 3 – Vélo sympathique – démarche de certification :

Le coordonnateur confirme qu'un comité de travail a été formé, regroupant Sherbrooke Ville en santé, le CREE, l'UdeS et le CMDS. Deux étudiantes de maîtrise de l'UdeS se joindront au comité qui doit se réunir sous peu pour démarrer le projet.

Suivi du point 4 – Tour de table :

Un suivi est demandé à la STS pour faire suite à la discussion faite lors du dernier comité à savoir si elle acceptera les « longboards » à bord de ses autobus puisqu'il s'agit d'un moyen de transport au même titre que le vélo ou le skateboard.

Mme Dallaire de la STS explique que des discussions ont été amorcées avec d'autres sociétés de transport, dont la STM, qui vivent des problématiques similaires. Le MTMDET devra aussi être consulté dans le cadre d'une réflexion plus large.

La discussion fait également ressortir le transport des skis avec la proximité du Mont-Bellevue. L'enjeu de sécurité pour les usagers que représente le transport d'équipement sportif tels les longboards et les skis, même s'ils sont rangés dans des sacs de transport adéquats, demeure important. Par contre, il pourrait être envisageable de les accepter à bord en dehors des heures de pointe.

Le CREE fera une représentation sur le sujet lors des consultations sur la sécurité publique, plus précisément sur des outils de transport. Par ailleurs, une

présentation a été faite par un groupe de jeunes l’an dernier au Conseil municipal jeunesse et pourrait servir de base à une réflexion.

Suivi du point 7 – Vélo-station :

Le coordonnateur confirme qu’un document sera déposé sous peu auprès du MTMDET aux fins de demande de subvention.

Mme Gravel confirme qu’il y a ouverture de la part de la Ville à collaborer et à intégrer ce volet dans les futurs projets qui seront déposés. Il y a une préoccupation de « Ville verte ».

Alexandre Demers explique que le CREE avait déjà évalué divers partenariats à ce sujet et qu’un professeur du Centre professionnel de Lennoxville aurait fait une offre pour la fabrication des supports à vélo par ses étudiants. Seul le coût des fournitures serait à défrayer.

Les membres souhaitent que cette dimension fasse partie de la réflexion et qu’un tel partenariat soit concrétisé compte tenu des multiples retombées positives qui peuvent en découler (persévérance scolaire, fierté, économies, etc.).

3. Bilan de la mobilité durable

Le coordonnateur décrit l’approche préconisée et présente une version préliminaire du document. Il fait part aux membres que plusieurs informations, notamment en ce qui concerne les investissements et les retombées, devront être bonifiées afin de pouvoir dresser un bilan plus représentatif.

Plusieurs partenaires témoignent de leur inconfort quant à l’utilisation de pourcentages comme indicateurs de l’atteinte des objectifs. Ils considèrent que l’indicateur revêt un caractère subjectif.

Il est d’abord suggéré de bonifier les informations transmises sur les différentes actions par chacun des partenaires et d’y ajouter tous les projets complétés et/ou démarrés en 2016 et 2017. Il est aussi proposé de présenter un bilan misant sur les activités réalisées ou amorcées et témoignant des opportunités saisies afin de pouvoir développer des outils de mesure et établir des bases solides, compte tenu du caractère ambitieux du PMDS. Il est impératif de souligner qu’il s’est créé, parallèlement au PMDS, une synergie entre les partenaires qui était, jusque-là, latente.

Le comité souhaite présenter le bilan à l’occasion du mois du vélo.

4. Sondage sur le covoiturage - Rapport

Le coordonnateur fait la présentation des résultats du sondage réalisé par une équipe d’étudiants de l’Université de Sherbrooke à l’automne 2016.

Faits saillants :

- La flexibilité et la liberté sont les critères les plus importants dans le choix d'un mode de transport;
- 47 % des répondants ont un intérêt au covoiturage;
- La part du transport en commun est de 36 %;
- Les étudiants sont les plus intéressés à recourir au covoiturage.

Le comité se questionne sur l'arrivée ou l'impact d'un futur Uber à Sherbrooke. Toutefois, les nouvelles applications émergentes seront du ressort du comité consultatif de mobilité intelligente.

5. Forum sur la Mobilité intelligente

Madame Dallaire fait la présentation sommaire des sujets qui seront abordés durant le forum et décline la liste des conférenciers. À ce jour, plus de 90 participants sont inscrits. Mme Dallaire réitère l'invitation à participer aux partenaires qui ne sont pas encore inscrits.

Il est demandé que le contenu des conférences puisse être disponible sur le site web de la STS.

6. Mai, mois du vélo

M. Alexandre Demers du CREE fait le résumé de la liste préliminaire des activités en préparation pour le mois du vélo. Plusieurs activités seront de retour, dont la campagne « Sherbrooke à vélo » et la randonnée des élus, et il est planifié d'en ajouter quelques nouvelles.

Cette année, il est souhaité de s'adresser plus particulièrement aux 16-24 ans puisque ce groupe se démarque dans les statistiques de blessures et d'accidents, principalement au niveau du port du casque. Il doit y avoir réflexion sur la façon optimale de rejoindre ce segment.

M. Demers fait part à la représentante de la Ville du souhait que tous les aménagements réalisés ou amorcés sur le réseau cyclable sherbrookoïse puissent être présentés et valorisés auprès de la population dans le cadre des activités.

7. Présence de Sherbrooke Ville en santé - rôle

Il est suggéré d'intégrer l'organisme au comité de pilotage en raison des nombreux partenariats existant avec les comités partenaires du CMDS.

8. Tour de table – Projets des partenaires en lien avec le PMDS

Aucun sujet n'est apporté

9. Prochaine rencontre du comité de pilotage

Pour la prochaine rencontre du comité, une invitation sera acheminée aux membres du comité.

10. Varia

a) Voie cyclable sur le viaduc de la 12e Avenue – Autoroute 610

Véronique Bisailon de l'UdeS fait part d'une demande des étudiants de la Faculté de médecine pour réactiver la demande d'une voie cyclable sur le viaduc de la 12^e Avenue qui enjambe l'autoroute 610.

Mme Gravel explique que pour l'instant, aucun projet n'est prévu et que des représentations ont été faites au MTMDET. Il pourrait y avoir des possibilités que cette voie puisse être considérée lors de projets futurs, mais les contraintes techniques et économiques y font obstacle.

La réfection de la 12^e Avenue par le MTMDET est prévue pour cet été, du viaduc à la rue Brûlotte. La Ville poursuivra la réfection vers la rue de Montpellier d'ici 2018.

Il est suggéré de travailler sur une alternative via d'autres routes de contournement sécuritaires. Une enquête O-D vers le CHUS Fleurimont est demandée.

Fin de la rencontre – 13 h 40